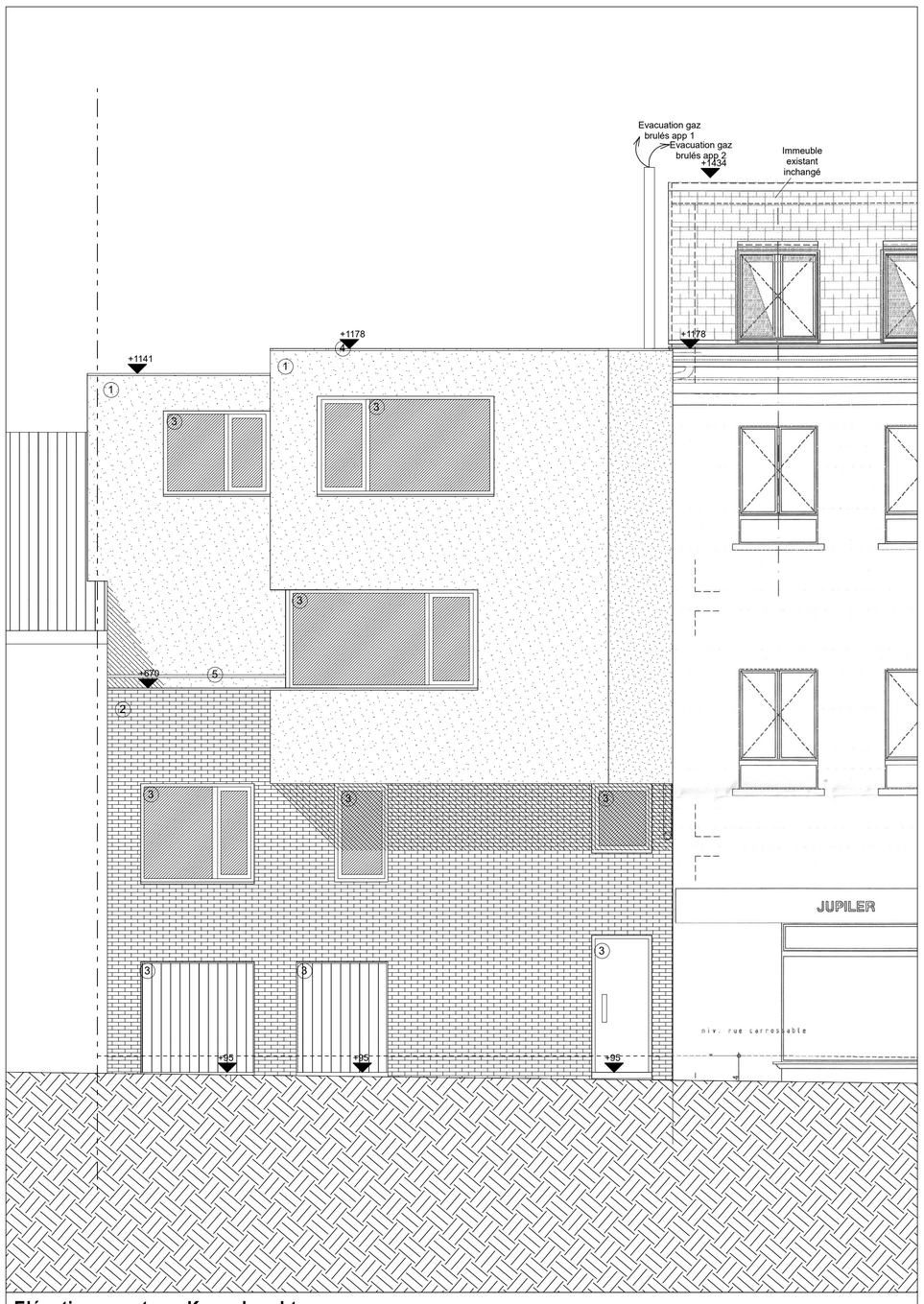

Elévation avant rue Keyenbembt

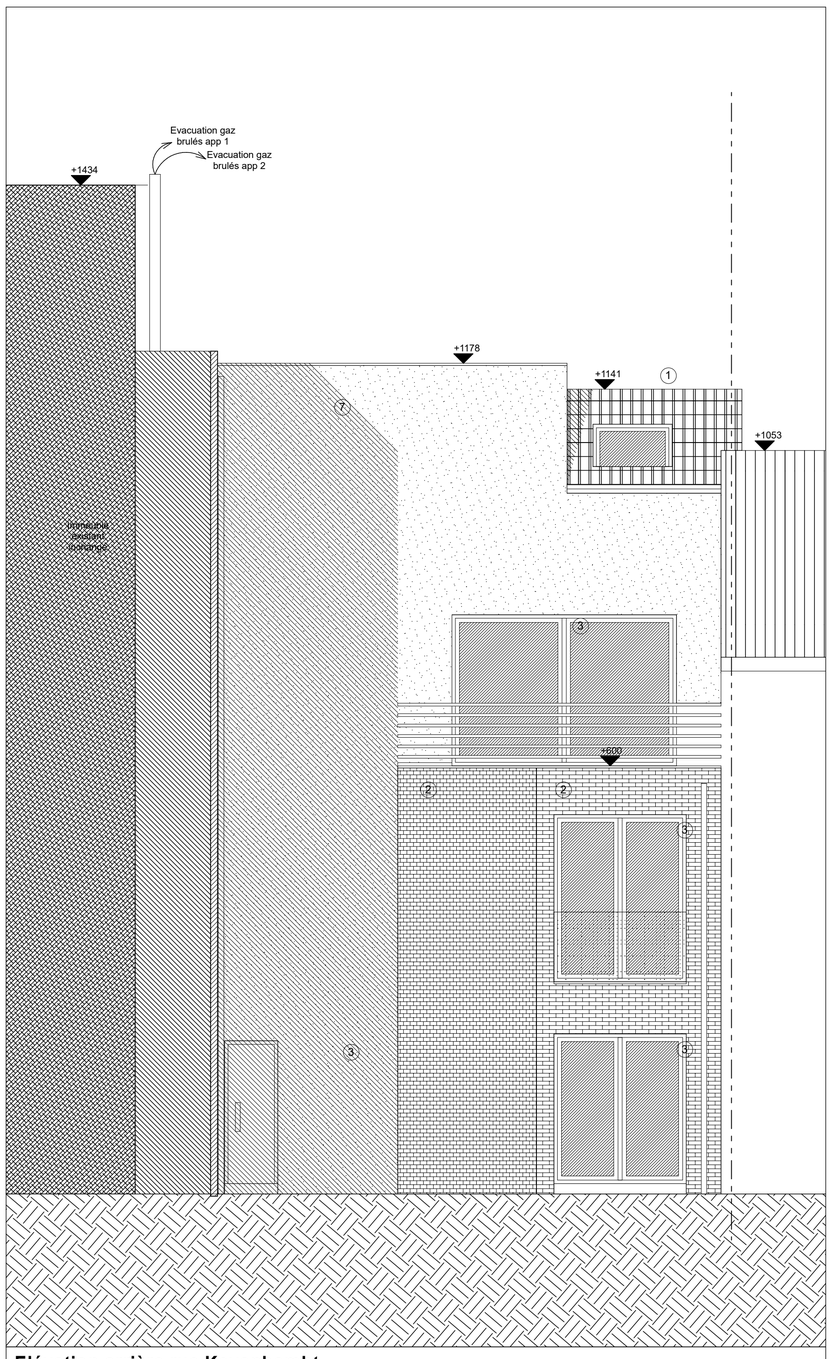

Elévation arrière rue Keyenbembt

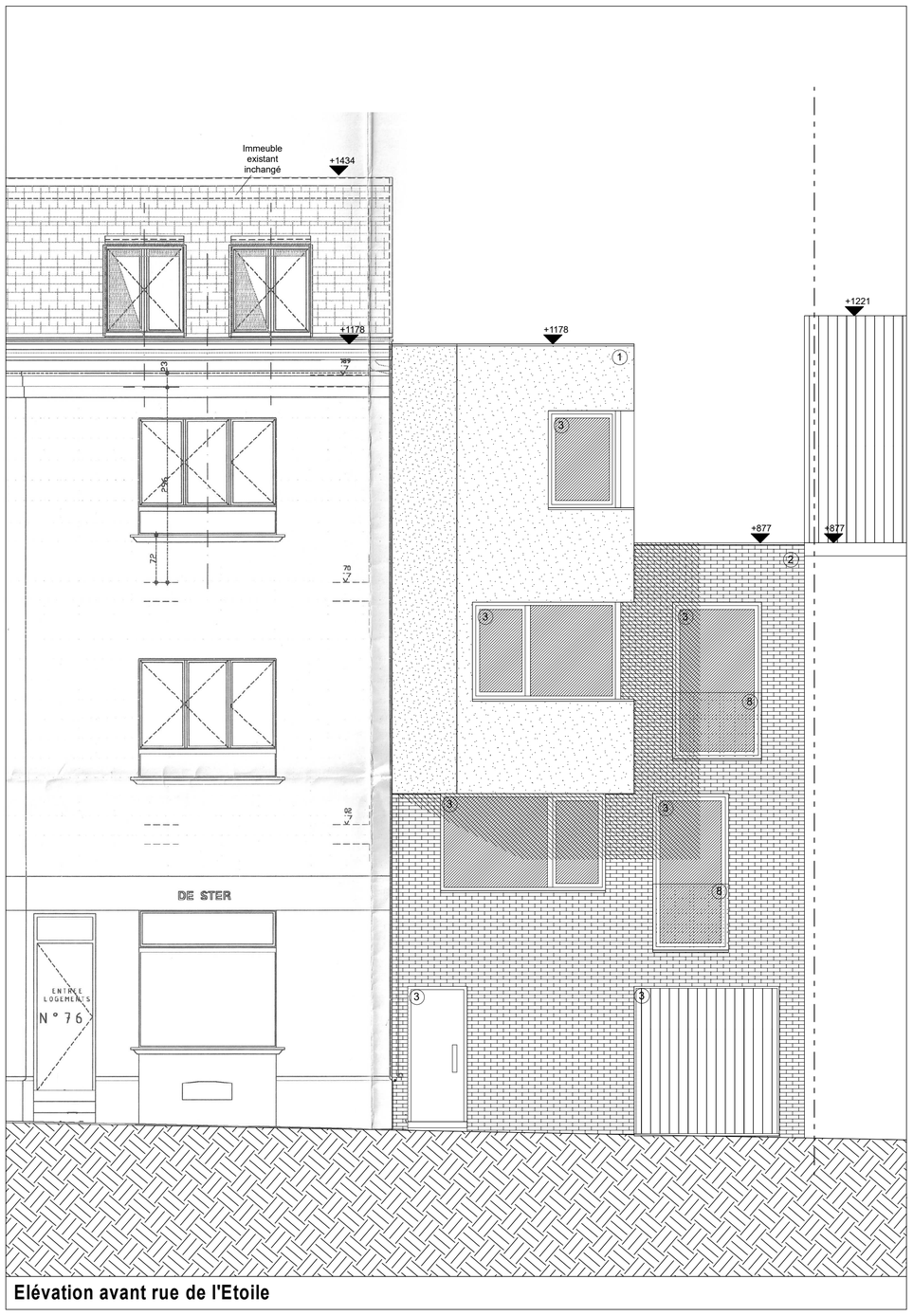

Elévation avant rue de l'Etoile

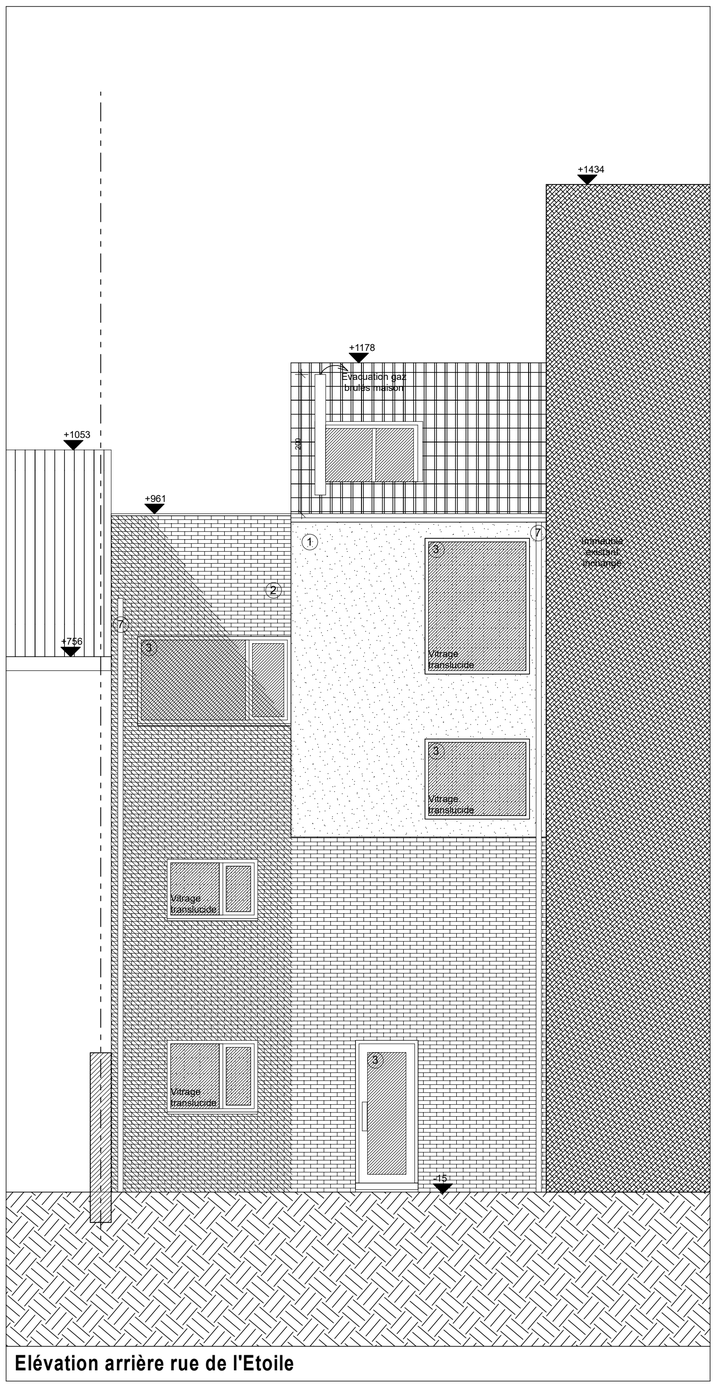

Elévation arrière rue de l'Etoile

Legende

Materiaux

1. Enduit ton gris clair
2. Brique ton beige
3. Châssis PVC ton gris anthracite
4. Rîve PVC ton gris anthracite
5. Garde-corps métallique ton anthracite
6. Tuiles ton grises
7. DEP zinc ton naturel
8. Garde corps en verre

Murs

- Nouveaux murs
- Voisin
- Sol

Plan implantation

- R+2+T2P — Rez + 2étage + toiture à 2 pans
- R+TP — Rez + toiture plate
- Bâtiment toiture en pente (Existant)
- Bâtiment toiture plate (Existant)
- Arbre
- 4 — Prise de vue photo
- Limite de Parcelle (objet de la demande)
- Luminaire public
- *Logement* — Affectation

Construction d'une habitation unifamiliale et d'un immeuble de deux logements

L'ensemble des éléments touchant à la stabilité du bâtiment (poutres, fondations, dalles, hourdis...) devront être calculés par un ingénieur après obtention de l'accord sur la demande de permis d'urbanisme. Tous les éléments structurels repris sur ce plan ne sont que des représentations théoriques, ils ne peuvent donc en aucun cas servir de base pour une quelconque réalisation.

Adresse chantier

Rue de l'étoile 78 - Uccle

Maître d'ouvrage

Mr Claude Dinardo

Les travaux sont à exécuter conformément aux Cahiers des Charges de l'Etat, au Cahier Général des Charges pour travaux de construction privée de la F.A.B., C.S.T.C., C.N.C. et aux conditions particulières au projet. Les cotes sont à vérifier par les entrepreneurs; en cas d'erreurs ou d'omission, ceux-ci sont tenus d'en prévenir les architectes avant exécution. Les entrepreneurs ont la responsabilité de vérifier les grandeurs réelles des constructions réalisées ou existantes.

Dossier	Echelle	Date	Version
Etoile	1/50	2025/05/12	2

SITUATION PROJETEE

ELEVATIONS

#4

KIPIK Architecture
ONSSELS Hervé
0479/49.75.72 - herve@kipik.be
Rue du Croissant 16 - 1060 Saint-Gilles